FORMULAIRE de demande de subvention : Classes de neige année 2020/2021

Date limite pour déposer le dossier : 22 décembre 2020

(à déposer IMPÉRATIVEMENT avant le jour du départ en classe de neige)

Identification du demandeur

**Identification de l’établissement scolaire**

Nom et adresse de l’établissement scolaire : (préciser si établissement public ou privé sous-contrat)……………………………………………………………………………………………………………...

……………………………………………………………………………………………………………………….

…………………………………………………………………………………………………………………….…

……………………………………………………………………………………………………………………….

Courriel :……………………………………………… @ ……………………….…..

Téléphone :……../……../……../……../……..

Nom de la personne de l’établissement scolaire à contacter : ………………………………………………

Nombre de Classes élémentaires partantes et niveau………………………………….......………………..

Nombre d’élèves par classe : ………………………………….…………………………………….…………..

Durée du séjour en nuit (minimum 4 nuitées) : du ………/….….../…… ……au …….…/………./…..……

**Identification de la structure BENEFICIAIRE DE LA SUBVENTION**

**(STRUCTURE qui paie le transport) –**

**Se référer aux informations pratiques en fin de dossier**

Cocher la catégorie correspondante :

Commune 🞏 Association de parents d’élèves 🞏

Coopérative scolaire 🞏 Centre de vacances 🞏

Associations intermédiaires 🞏 Autres à préciser 🞏

Nom et adresse de la structure (pour les coopératives scolaires rattachées à une association départementale, c’est l’association départementale qui doit apparaître)

…………..…………………………………………………………………………………………

………………………………………………………………………………………………………………………

………………………………………………………………………………………………………………………

Courriel :…………….…………………………….. @.....................................................**.**

Téléphone :……../……../……../……../……..

Nom et prénom du Président de la Structure ou Maire de la Commune  ou Mandataire de la coopérative scolaire: ………….………………………………………………………………………………...

**N° SIRET de la structure obligatoire**…………………………………………………………………..……..

(Pour les coopératives scolaires rattachées à un OCCE, transmettre le SIRET de l’OCCE)

RIB : joindre le RIB de la structure qui porte les dépenses :

Pour les associations joindre les STATUTS signés

**Destination de la classe dans une station d’Auvergne-Rhône-Alpes**

Nom et adresse de l’établissement accueillant la classe : ………………………..………………………….

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

……………………………………………………………………………………………………………………….

Responsable de l’établissement : ……………………………………………………………………………….

Téléphone : ………/………/………/………/…..…..

Activités pratiquées par la classe et nom de la Station où est pratiqué l’activité : …………………………

* Ski alpin : oui non
* Ski nordique : oui non

Nombre de ½ journée de pratique**:** …………………………………………………………………………….

Nom de la station où est pratiquée l’activité : ………………………………………………………………….

**PLAN DE FINANCEMENT DU SEJOUR**

**Budget prévisionnel**

# Le total des dépenses doit être égal au total des recettes

(Prise en charge des coûts du transport depuis l’école jusqu’au lieu de séjour + transport du lieu de séjour aux lieux des activités)

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Nature des dépenses** | **Montant en €**  **TTC** | **Nature des recettes** | **Montant en € TTC** |
| Transport de l’école au lieu de séjour |  | Subvention Région Auvergne-Rhône-Alpes |  |
| Transport du lieu de séjour au lieu de pratique |  | Subvention Département : |  |
|  |  | Familles : |  |
|  |  | Autres : |  |
| **TOTAL :** |  | **TOTAL :** |  |

Joindre 1 devis estimatif du transporteur. Le devis devra être libellé impérativement au nom de la structure porteuse des frais de transport.

**Partie à compléter par le responsable de la structure porteuse des frais (Président de l’association, Maire, Mandataire de la coopérative scolaire…)**

Je soussigné(e) :

Sollicite une subvention d’un montant de :

auprès de Monsieur le Président du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes pour la réalisation de la classe de neige suivante : ………..

Cachet du demandeur : Fait à : Le:

Nom et qualité du signataire :

**liste des DOCUMENTS a fournir**

* **Le formulaire de demande de subvention signé**
* **Devis du transporteur**
* **RIB**
* **Numéro de SIRET**
* **STATUTS de l’association le cas échéant**

**Les documents sont à adresser par voie électronique à l’adresse suivante :**

[classedeneige@auvergnerhonealpes.fr](mailto:classedeneige@auvergnerhonealpes.fr)

Contacts : Service Montagne et Parcs Téléphone : 04 26 73 51 39

**OBLIGATIONS ET ENGAGEMENT DES BENEFICIAIRES**

Le bénéficiaire s’engage à communiquer sur l’aide qui lui a été octroyée par la Région. Le respect de cette communication conditionnera l’octroi et le versement de la subvention :

* Une lettre du Conseil régional destinée aux parents d’élèves sera envoyée aux écoles. Elle sera remise aux parents dans le dossier de départ de la classe de neige.
* La Région offrira un cadeau aux élèves (bonnet ou tour de cou par exemple). Dans le respect de la législation relative au droit à l’image des mineurs, une photo de groupe des élèves sur le lieu de séjour, portant le bonnet ou le tour de cou, devra être envoyée à la Région après la classe de neige. La photo pourra être utilisée par la Région sur ses propres supports de communication (journal, site internet, exposition…). La Région prendra soin à ne pas exposer directement les visages des enfants. Dans tous les cas, une demande d’autorisation préalable sera adressée à l’école.
* Enfin, si le bénéficiaire de la subvention dispose d’un site internet ou réalise des supports de communication spécifiques à la classe de neige, il devra y mentionner le soutien régional

**Informations pratiques**

* Qui est le bénéficiaire de la subvention ? il s’agit de la structure qui engage les dépenses, c’est-à-dire, qui paie la facture au transporteur. Il peut s’agir de la commune, ou l’école via sa coopérative ou encore l’association des parents d’élèves par exemple. Cette structure doit obligatoirement avoir une existence juridique (joindre le SIRET) et un compte bancaire (joindre le RIB).
* Si le bénéficiaire est une coopérative scolaire affiliée à un OCCE, la structure porteuse est bien l’OCCE départemental. Dans ce cas, c’est le SIRET de l’OCCE départemental qui devra être transmis. Pour le RIB, deux solutions sont possibles :
  + Si l’OCCE départemental règle directement la facture au transporteur : joindre le RIB de l’OCCE
  + Si la coopérative scolaire de l’école règle la facture au transporteur : joindre le RIB de l’école. Toutefois, dans ce cas, il convient de bien vérifier que le nom de l’école ET de l’OCCE apparaissent sur le RIB. Ex :

Titulaire du compte : OCCE 26 ; Compte de l’école Jean Moulin

* Devis : le devis doit être libellé au nom du bénéficiaire de la subvention et non à celui de l’école (l’école n’a pas d’entité juridique). Ex :

Devis pour l’association des parents d’élèves, Ecole Jean Moulin

* La structure porteuse devra faire l'avance des frais. En effet, la Région ne versera la subvention qu’une fois le séjour réalisé et après acquittement de la facture.
* Calendrier et procédure :
  + Dépôt du dossier : le dossier doit parvenir impérativement avant le départ en classe de neige et avant le 31 décembre 2020
  + Procédure d’instruction : un accusé réception vous sera émis, puis votre demande sera examinée par les services instructeurs pour vérifier qu’elle est complète et conforme aux critères d’éligibilité.
  + Vote : les demandes conformes sont soumises au vote formel des élus régionaux en commission permanente (entre janvier et mars 2021). Dans les jours qui suivent le vote, un arrêt attributif de subvention est adressé au bénéficiaire.
  + Paiement de la subvention : à réception de l’arrêté attributif de subvention et après acquittement de la facture, le bénéficiaire sollicite par courrier le paiement du solde de la subvention
* Vous pouvez retrouver toutes les informations nécessaires sur le dossier de demande de subvention en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.auvergnerhonealpes.fr/aide/257/289-aide-au-depart-en-classes-de-neige-montagne-amenagement-du-territoire.htm>